



CÔTE PROVENÇALE
Atelier Bleu du cap de l'Aigle

FORMATION

GESTION SOUPLE DU TRAIT DE COTE : FAIRE ADHERER VOS PUBLICS

Les 5 & 6 OCTOBRE 2020 – VIEUX SALINS D'HYERES

BILAN PEDAGOGIQUE



Conservatoire du
littoral



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Avec le soutien de Union européenne, Office français pour la biodiversité, Agences de l'eau, Fondation de France, Fondation Total

Auteur	Rédacteurs	Coordonnées	Version
CPIE COTE PROVENCALE	Christelle LEMOIGNE <i>Responsable formation</i> Mathilde Valeix Formatrice	04 42 08 71 11 c.lemoine@cpie-coteprovencale.fr 04 42 08 71 12 m.valeix@cpie-coteprovencale.fr	15 octobre 2020

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Atelier Bleu du Cap de l'Aigle - 250 chemin de la Calanque du Mugel - BP80086 - 13600 La Ciotat - Tél. 04.42.08.07.67

Mail : atelierbleu@cpie-coteprovencale.fr - www.cpie-coteprovencale.fr

Agrément JS 8345/91 - N°d'organisme de Formation 93.11876.13 - Agrément ESS - APE 9329Z - N°SIRET 334.833.191.000.11 - Agrément Education Nationale MEN1800180A - FFESSM 33130232



Le présent document a pour vocation de décrire l'action de formation menée par le CPIE Côte Provençale, de présenter des éléments concernant la satisfaction des stagiaires et des formateurs et de présenter des mesures correctives pour la session suivante.

L'équipe pédagogique

La session de formation « **GESTION SOUPLE DU TRAIT DE CÔTE : FAIRE ADHERER VOS PUBLICS** » les 5 et 6 octobre 2020 a été organisée et animée par :

- Christelle LEMOIGNE, formatrice et chef du pôle formation du CPIE Côte Provençale,
- Mathilde VALEIX, formatrice du CPIE Côte Provençale

Le programme de cette formation a été co-construit avec Sophie SEJALON, déléguée adjointe du Conservatoire du Littoral Délégation de rivages Paca et Marion COQUET, chargée de mission Adapto pour le Conservatoire du Littoral.

Les stagiaires ont pu bénéficier de l'intervention de plusieurs experts mobilisé par nos soins :

- Sophie SEJALON, déléguée adjointe du Conservatoire du Littoral Délégation de Rivages Paca,
- Marion COQUET, chargé de mission Adapto,
- Jean-Louis LOEUILLARD responsable de la cellule ingénierie du domaine de l'eau au Conseil Départemental du Var,
- Marc SIMO, responsable du site des Salins d'Hyères à la Métropole Toulon Provence Méditerranée,
- Guirec QUEFFEULOU, chef du service gestion des milieux aquatiques et des zones humides à la Métropole Toulon Provence Méditerranée,
- Richard BARETY, chargé de mission service accompagnement-gestion au Conservatoire du Littoral,
- Florian GEFFROY, directeur de Rivages de France,
- Stéphanie OUDIN Chargée de projets Politiques maritimes euro-méditerranéens et gestion des territoires côtiers au Service Mer de la Région Sud.

Les objectifs de l'action de formation

Les objectifs poursuivis par cette action de formation ont été de donner les moyens aux stagiaires de :

- comprendre les phénomènes naturels et anthropiques qui influent sur la morphologie du trait de côte
- comprendre les possibilités de réponses pour le gérer
- acquérir un argumentaire pour faire adhérer les publics à la gestion souple mise en œuvre sur les sites du conservatoire du littoral
- transmettre en adaptant son discours à différents publics rencontrés : élus / DGS-DGST / public captif / public non captif

Les participants

Cette session a accueilli des participants de plusieurs horizons : agents de sites du Conservatoire du littoral, agents territoriaux, agents de structures d'accompagnement des politiques publiques. Plusieurs types de poste étaient représentés : gardes littoral, gestionnaires de sites, animateurs N2000, animateurs/guides sur le terrain, techniciens sur le terrain, techniciens de collectivités, chargés et chefs de projets. L'effectif était de 18 personnes.

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



Les conditions logistiques

La salle a été perçue comme inadaptée par rapport à la taille malgré les nombreuses séquences en extérieur. L'organisation sans table, mise en place afin de compenser l'exiguïté des lieux, a été appréciée et a permis des échanges plus ouverts.

Le repas organisé par le Conservatoire du Littoral le jour 2 a été apprécié par rapport à l'absence de cette organisation lors de la session en Camargue, ainsi que l'effort sur l'éco-responsabilité du pique-nique. Certains participants auraient souhaité la même organisation pour le jour 1.

Attentes et motivation des participants

Tout comme à la session en Camargue, un temps d'inclusion a été proposé au démarrage de la formation.

Le format proposé a pris la forme d'une localisation géographique avec une carte des sites du Conservatoire du littoral affichée au mur sur laquelle les participants sont venus se positionner, favorisant ainsi la représentation spatiale du groupe. Ce temps a également été l'occasion pour eux d'exprimer leurs attentes et aux formateurs de vérifier que ces attentes correspondaient aux objectifs pédagogiques établis dans le programme. Les attentes exprimées ont portées sur l'acquisition, à la fois, de connaissances techniques en lien avec les solutions de gestion du trait de côte et aussi de méthodes d'implication des parties prenantes de cette gestion.

En début de formation, les participants ont exprimé un degré de motivation homogène entre 4 et 5. En fin de formation tous les participants ont donné une note de 5. Ceci constitue une réelle source de satisfaction vis-à-vis du travail accompli pour les formateurs.

Le déroulé pédagogique

Outre le temps d'inclusion, cette session a été divisée en 6 temps :

- une étape d'immersion grâce à un atelier de photo-langage permettant à chacun d'exprimer sa vision de la gestion souple du trait de côte,

- une phase de mise à niveau des connaissances sur les phénomènes naturels et anthropiques agissant sur la morphologie du trait de côte avec ensuite une séquence sur la législation afin de présenter les législations phares sur lesquelles la gestion du trait de côte s'appuie et leurs origines (avec la présentation du travail de benchmarking réalisé par le CPIE et la présentation de la plateforme régionale « MonLittoral Provence-Alpes Côte d'Azur »). Et enfin la présentation des solutions de gestion dures et souples du trait de côte existantes et leur mise en articulation.

- une phase d'illustration sur :

- *le nettoyage raisonné des plages, assurée par le directeur de Rivages de France,
- *les idéo-types créés dans le cadre du projet Marégot assurée par le CD du Var.

Ces illustrations ont permis d'amorcer des échanges sur la nécessaire implication des usagers dans les solutions mises en œuvre.

- une phase de remise à niveau des connaissances sur les principes clefs de la communication et de l'accompagnement au changement de comportements.

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



- une étape visant à construire un argumentaire pour impliquer les parties prenantes
- des séquences pour apprendre à diffuser cet argumentaire auprès de différents publics en utilisant différents outils, méthodes et concepts. Ces séquences ont été réalisées en s'appuyant sur les compétences du CPIE en tant qu'expert en sensibilisation des publics ainsi que sur le témoignage de deux agents territoriaux expérimentés dans les questions de gouvernance et de relation avec les élus et les directeurs de services.

Tout au long des deux journées, des évaluations formatives ont été mises en œuvre afin de vérifier les niveaux d'acquisitions des participants au regard des objectifs poursuivis.

Conclusions

Cette deuxième session a permis d'enrichir les ressources pédagogiques qui ont été transmises aux participants. Le programme et l'articulation de cette session a bénéficié des réajustements proposés suite à la 1^{ère} session qui avait eu lieu en Camargue.

La qualité des intervenants et leur diversité a été soulignée par les participants. L'alternance pédagogique a aussi été appréciée.

Retours en image



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



CÔTE PROVENÇALE
Atelier Bleu du cap de l'Aigle



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Atelier Bleu du Cap de l'Aigle - 250 chemin de la Calanque du Mugel - BP80086 - 13600 La Ciotat - Tél. 04.42.08.07.67

Mail : atelierbleu@cpie-coteprovencale.fr - www.cpie-coteprovencale.fr

Agrément JS 8345/91 - N°d'organisme de Formation 93.11876.13 - Agrément ESS - APE 9329Z - N°SIRET 334.833.191.000.11 - Agrément Education Nationale MEN1800180A - FFESSM 33130232



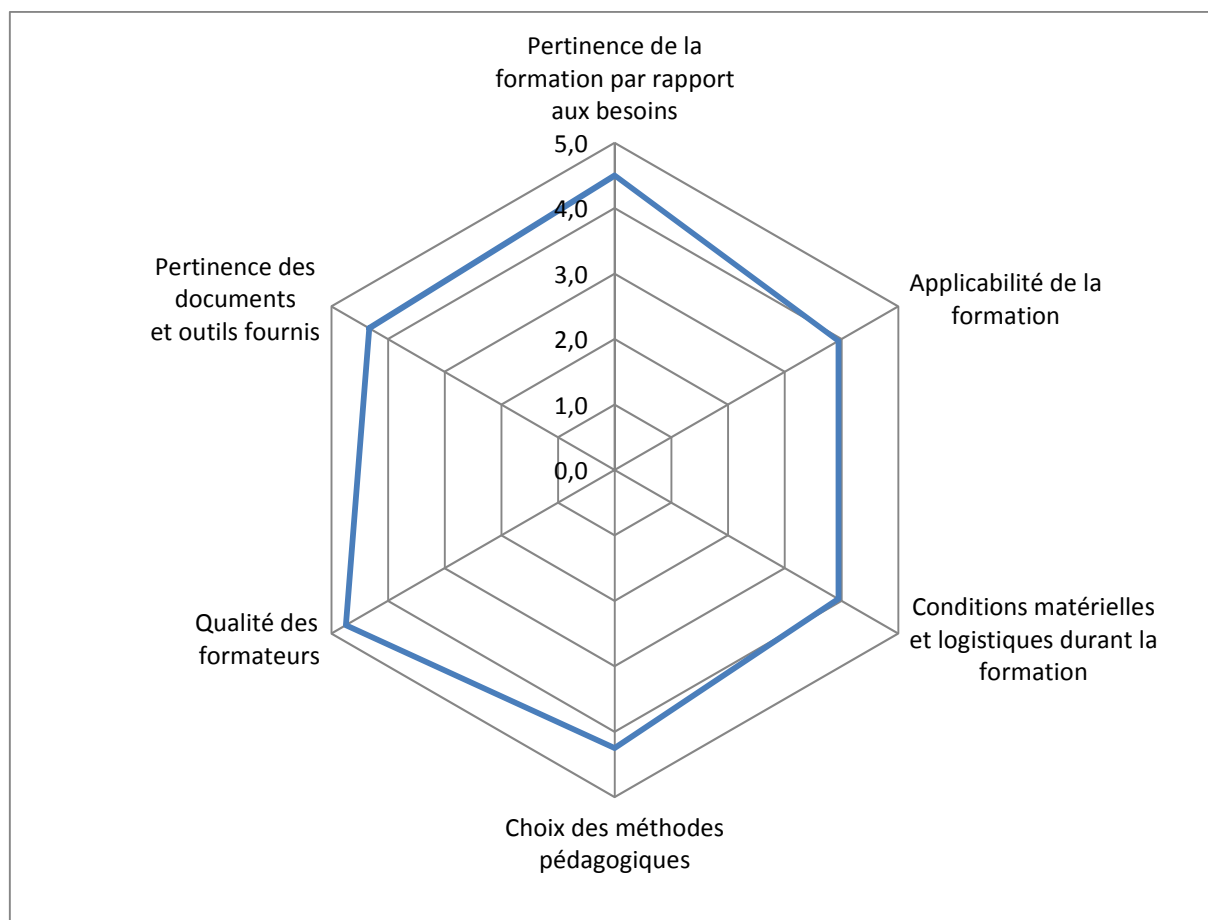
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Atelier Bleu du Cap de l'Aigle - 250 chemin de la Calanque du Mugel - BP80086 - 13600 La Ciotat - Tél. 04.42.08.07.67

Mail : atelierbleu@cpie-coteprovencale.fr - www.cpie-coteprovencale.fr

Agrément JS 8345/91 - N°d'organisme de Formation 93.11876.13 - Agrément ESS - APE 9329Z - N°SIRET 334.833.191.000.11 - Agrément Education Nationale MEN1800180A - FFESSM 33130232

Résultats du questionnaire bilan rempli en fin de formation par les stagiaires :



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Atelier Bleu du Cap de l'Aigle - 250 chemin de la Calanque du Mugel - BP80086 - 13600 La Ciotat - Tél. 04.42.08.07.67

Mail : atelierbleu@cpie-coteprovencale.fr - www.cpie-coteprovencale.fr

Agrément JS 8345/91 - N°d'organisme de Formation 93.11876.13 - Agrément ESS - APE 9329Z - N°SIRET 334.833.191.000.11 - Agrément Education Nationale MEN1800180A - FFESSM 33130232